COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE • COMBADE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le 26 septembre à vingt heures, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jane Limousin sous la Présidence de M. Joël FORESTIER, 1er Vice-Président.

Date de convocation des membres du Conseil : 19 septembre 2022
Nombre de membres en exercice : 25
Nombre de membres votants : 20
Etaient présents (19) : BOURLIATAUD Isabelle ; CHANGION Daniel ; COUEGNAS David ; DAUDE Dominique ; DE CUYPER Micheline ; DEBLOIS Marie-Noëlle ; DIDIERRE Jean-Gérard ; FOUR Franck ; FORESTIER Joël ; JEANDILLOU Corinne ; LAFARGE Monique ; LAUBARY Dominique ; LAVAUD Henri ; MONZAUGE Christian ; RAIGNE Philippe ; RIVET Françoise ; SAUTOUR Jean-Claude, SERRUT Valérie ; WAMPACH Joe
Pouvoirs (1) : BROUSSE Didier à RAIGNE Philippe
Absents excusés (5) : BLANQUET Géraldine ; BROUSSE Didier ; LE GOUFFE Yves ; LEYGNAC Roland ; MATINAUD Gilles
Absents (1) : LAFARGE Didier
Secrétaires de séance : DAUDE Dominique et LAFARGE Monique

Délibération n° 2022-74 : Création et suppression de postes

Monsieur le 1er Vice-Président indique qu'aux termes de la loi n° 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée et notamment ses articles 34 et 97, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services. De même, la modification du tableau des effectifs afin de permettre les avancements de grade relève de la compétence de l'assemblée délibérante.
Enfin, les suppressions d'emplois et les modifications excédant 10 % du nombre d'heures de service hebdomadaire et/ou ayant pour effet de faire perdre le bénéfice de l'affiliation à la CNRACL sont soumises à l'avis préalable du Comité Technique.
Vu le code de la fonction publique, notamment son article L.332-8-3ème

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20220926-2022-74-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2022

Communauté de communes BRIANCE • COMBADE
4 place Eugène Degrassat . 87130 . Châteauneuf-la-Forêt
Tél. 05 55 69 39 32 - Fax 05 55 69 46 88
E. mail : cdc@briancecombade.fr

Imprimé sur papier recyclé

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 3 II. ;
Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
Vu le décret n°88-145 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret 2019-144 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;
Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois à temps non complet ;
Vu le décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale ;
Vu la délibération 2021-25 du Conseil Communautaire du 17 mai 2021 actualisant le régime indemnitaire RIFSEEP ;
Vu la saisine faite pour la CTP du 30 septembre 2022 ;

Considérant la mutation du DGS au 2 janvier 2022, il est proposé de :

- Supprimer un emploi permanent de DGS à temps complet appartenant au cadre d'emploi des attachés principaux (catégorie A).

Considérant le départ à la retraite de deux des agents de collecte des ordures ménagères/agent des services techniques au 1er octobre 2022 et au 1er janvier 2023, il est proposé de :

- Supprimer un emploi permanent d'agent de collecte, agent technique à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints techniques principaux de 2eme classe (catégorie C) ;
- Supprimer un emploi permanent d'agent de collecte, agent technique à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints techniques principaux de 1ere classe (catégorie C) au 1er janvier 2023.

Considérant que l'étude de restructuration de la collecte des ordures ménagères n'est pas terminée à la date de la présente délibération, que cette étude engendrera des modifications importantes sur le fonctionnement du service courant d'année 2023, mais que dans l'attente des résultats de cette étude, il est nécessaire que le service puisse continuer à fonctionner, il est proposé de :

- Créer un emploi permanent d'agent de collecte, agent technique polyvalent à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C) à compter du 01/10/2022 ; la rémunération et le déroulement de carrière correspondront au cadre d'emploi concerné ; le poste sera pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente des résultats de l'étude.
- Créer un emploi permanent d'agent de collecte, agent technique polyvalent à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C) à compter du 01/01/2023 ; la rémunération et le déroulement de carrière correspondront au cadre d'emploi concerné ; le poste sera pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente des résultats de l'étude.

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20220926-2022-74-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2022

Considérant le fonctionnement du service eau et assainissement et le départ prochain d'un agent, il est proposé de :

- Supprimer un emploi permanent d'agent technique eau et assainissement à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C) au 5 décembre 2022 (contrat de 3 ans)
- Créer un emploi permanent d'agent technique eau et assainissement à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C) ; la rémunération et le déroulement de carrière correspondront au cadre d'emploi concerné ; le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.
- Créer un emploi non permanent d'agent technique eau et assainissement à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C) pour accroissement temporaire d'activité sur ce service.

Monsieur le 1er Vice-Président propose le tableau des emplois actualisé jointe à la présente délibération.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à la majorité (1 abstention : Mme JEANDILLOU) :

- **SE PRONONCER FAVORABLEMENT** sur les créations et suppression d'emplois tels que décrits ci-dessus ;
- **DE PRECISER** que les sommes correspondantes à la masse salariale sont inscrites aux budgets de la collectivité ;
- **DE PRECISER** que les rémunérations et les déroulements de carrières correspondent aux cadres d'emplois concernés ;
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 26 septembre 2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADAIS
CHATEAUNEUF LA FORET
87130

Le 1er Vice-Président
Joël FORESTIER

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20220926-2022-74-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2022

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20220926-2022-74-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2022

Tableau des emplois au 01/10/2022							
Nom Prénom	Fonction	Catégorie	Grade	Délibération	Nombre d'ETP	Permanent (P) ou non permanent (NP)	
Filière administrative							
BADDI Axel	Assistant administratif, comptable et communication	C	Adjoint administratif territorial	2018-63	1	P	
BASTIER Françoise	Chargée d'accueil et d'administration	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	2019-42	1	P	
CHATARD Cécile	Assistant administratif, comptable et RH	C	Adjoint administratif territorial	2020-28	1	P	
NICOT MARTINE	Chargée d'accueil	C	Adjoint administratif territorial	2021-89	1	NP	
PELLETIER Adeline	Responsable adminitrative et financière	B	Rédacteur	2021-804	0,8	P	
VILLETTE Thomas	Chargé de mission Petite Ville de demain	A	Attaché	2020-80	1	P	
Non pourvu	*Adjoint administratif territorial / Accroissement temporaire d'activité*	*C*	*Adjoint administratif territorial*	*2018-71*	*1*	*NP*	
Filière technique							
BANLIARD Cédric	Responsable eau et assainissement	A	ingénieur territorial	2022-68	1	P	à partir du 10/10/2022
BARDIN Nathalie	DGS	A	Ingénieur hors classe	2021-804	1	P	
BIAGGIONNI Philippe	Agent de collecte, agent technique	C	Adjoint technique territoiral principal de 2è classe	2014-77	0,78571	P	
BODIN Valérie	Agent d'entretien	C	Adjoint technique territorial	2021-804	1	P	
DINTRAS Didier	Agent technique eau et assainissement	C	Agent de Maîtrise Principal	2019-42	1	P	
DUPONT Enora	Agent SPANC et administratif eau et assainissement	C	Adjoint technique territorial	2019-42	0,8	P	
FAURE Michel	Agent technique eau et assainissement	C	Adjoint technique territorial	2019-42	1	P	
FAVENNEC Patrice	Agent de collecte, agent technique	C	Adjoint technique principal de 1ère classe	2017-61	1	P	suppression au 01/01/2023
GRANDEAU Didier	Agent de collecte, agent technique	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	2021-804	1	P	
GUYONNAUD Romain	Agent technique eau et assainissement	C	Adjoint technique territorial	2019-42	1	P	suppression au 05/12/2023
LAPLAUD Bruno	responsable cinéma	C	Adjoint technique territorial	2013-33	1	P	
MARTIN Richard	Responsable technique eau et assainissement	C	Adjoint technique territorial de 1ère classe	2019-42	1	P	
OWEZARECK Nathan	Agent de collecte, agent technique	C	Adjoint technique territorial	2022-xx	1	p	à compter du 01/10/2022
PREMAUD Philippe	Responsable services technique	C	Adjoint technique territorial	2016-49	1	P	
SONNTAG Simon	Agent de collecte, agent technique	C	Adjoint technique pincipal de 2è classe	2019-22	1	P	suppression au 01/10/2022
Non pourvu	Agent de collecte, agent technique	C	Adjoint technique territorial	2022-xx	1	P	à compter du 01/01/2023

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20220926-2022-74-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2022

Non pourvu	Agent technique eau et assainissement	C	Adjoint technique territorial	2022-xx	1	P	à compter du 05/12/2022
Non pourvu	Agent technique eau et assainissement / accroissement temporaire d'activité	C	Adjoint technique territorial	2022-xx	1	NP	à compter du 01/01/2023
Non pourvu	Agent technique polyvalent / accroissement temporaire d'activité	C	Adjoint technique territorial	2021-804	0,5	NP	
Filière médico sociale							
DONZEAU Elodie	Agent petite enfance	C	Agent social	2015-10	1	P	
FELDLE SAKINA	Agent petite enfance	C	Auxiliaire de puériculture	2022-06	0,8	P	
JUGIE Corinne	Agent petite enfance	C	Agent social principal de 1ère classe	2021-804	1	P	
MIAUT Marie-Ange	Agent petite enfance	C	Agent social	2015-10	1	P	
RAKATOHOVA Kentia	Responsable petite enfance - educatrice de jeunes enfants	A	Educateur de jeunes enfants / CDI	2012-33	1	P	
SEGUY Valentine	Educatrice de jeunes enfants	A	Educateur de jeunes enfants	2019-42	1	P	
Filière culturelle							
CHAUVEAU Marie	Agent bibliothèque	C	Ajoint du patrimoine territorial	2020-60	0,8	P	
CHARRIER Claude	Agent bibliothèque	C	Ajoint du patrimoine territorial	2020-60	0,8	P	
REJASSE Patricia	Responsable bibliothèques	C	Adjoint territorial du patrimoine de 1ère classe	2017-61	1	P	
Non pourvu	Assistant de conservation du patrimoine	B	Assistant de conservation du patrimoine	2018-55	1	P	
Filière animation							
GUILLOTIN Coraline	Animatrice	C	Adjoint territorial d'animation	2019-42	0,6	P	
LE GOUFFE Claudine	responsable OT et développement économique	B	Animateur / CDI	2014-81	1	P	
NICOLLE Florian	Animateur responsable club ados	C	Adjoint territorial d'animation	2022-67	0,9	P	
NOUHAUD Alain	Respnsable service enfance ALSH	B	Animateur principal de 2è classe	2021-45	1	P	
PATIN Emmanuelle	Animatrice	C	Adjoint territorial d'animation	2019-42	0,5	P	
SECORDEL MARTIN Audrey	Animatrice	C	Adjoint territorial d'animation	2022-67	0,55	P	
Non pourvu	*Animateur pour accroissement temporaire d'activité max 12 mois*	*C*	*Adjoint territoiral d'animation*	*2018-04*	*2*	*NP*	
Non pourvu	*Animateur pour emploi saisonnier à l'office de tourisme*	*C*	*Adjoint territorial d'animation*	*2015-30*	*0,5*	*NP*	
Vacataires							
Non pourvu	*AGENT VACATAIRE en surnombre multiservices*	*C*	*AGENT VACATAIRE en surnombre multiservices*	*2019-60*	*1*	*NP*	
TOTAL Poste pourvu					*32,5357*		
TOTAL Poste non pourvu					*7*		
TOTAL Postes budgétés					*39,3357*		

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20220926-2022-74-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2022